

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : 3 juillet 2025

Date de l'affichage : 3 juillet 2025

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers présents : 45 + 2 supplés + 7 pouvoirs

Nombre de conseillers votants : 54

OBJET : OPERATION FAÇADES

Numéro de la Délibération : 100725-DC-81

L'an deux mille vingt-cinq, le dix juillet, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Noailles, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

Etaient présents :

Mmes Christine MARIENVAL, Dominique MARGERIE, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie- France SERRA, Doriane FRAYER, Nathalie SABOT, Viviane AKAKPOVI, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Christelle GAUVIN, Nadia MORIA, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Colette DEWEZ.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Philippe MARECHAL, Mickaël DEQUIN, Jean-Jacques DUMORTIER, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Pierrick LOZE, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Bernard ONCLERCQ, Denis JACOB, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Guy LAFOREST.

Etaient absents :

Mmes Carine LUGEZ, Maud MATHONAT, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Michèle BRICHEZ, Françoise TESTART, Christèle MARIN, Angélique ANDRE.

MM. Marc VIRION, Kévin POTET, Gérard PIEUX, Marc LAMOUREUX, Jean-Pierre CHATRON, Sébastien FERNET, Charles-Antoine de NOAILLES, Gérard AUGER, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND, Pascal WAWRIN.

Dont suppléés :

- M. Marc LAMOUREUX par M. Jacques BOURGEOIS.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

Dont représentés :

- M. Marc VIRION par M. David LAZARUS.
- Mme Maud MATHONAT par Mme Marie-France SERRA.
- Mme Caroline MARTIN par M. Alain GUERINET.
- Mme Josiane VANDRIESSCHE par M. Jean-Jacques DUMORTIER.
- M. Thierry DEVILLARD par M. Alain DEVOOGHT.
- Mme Angélique ANDRE par M. Guy LAFOREST.
- M. Pascal WAWRIN par M. Alain ARNOLD.

Secrétaire de séance : M. Jean-Marie NIGAY, conseiller communautaire de la commune d'Ercuis.

OBJET : OPERATION FAÇADES

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Le Code de la Construction et de l'Habitation, et notamment les articles L.302-1 et suivants et R.302 1 et suivants, relatifs au Programme Local de l'Habitat (PLH) ;
- La délibération n° 150421-DC-V.1.2 du Conseil communautaire du 15 avril 2021 engageant la procédure d'élaboration du PLH sur les 41 communes de son territoire ;
- La délibération n° 061223-DC-132 du Conseil communautaire du 6 décembre 2023 procédant à l'arrêt numéro 1 du PLH ;
- La délibération n° 270624-DC-76 du Conseil communautaire du 27 juin 2024 procédant à l'arrêt numéro 2 du PLH ;
- L'avis de la commission cohérence territoriale du 3 juillet 2025 ;

Considérant :

- Que la Communauté de communes Thelloise, à travers son Programme Local de l'Habitat, a souhaité engager une action spécifique pour améliorer l'esthétique des centres-bourgs en instaurant une « Opération façades » ;
- Que cette action vise l'amélioration du parc d'habitat privé résidentiel et plus particulièrement de leurs façades ;
- Que la volonté de la Thelloise est de préserver l'existence d'un patrimoine architectural de qualité avec des matériaux spécifiques et de valoriser la diversité de l'habitat ancien du territoire ;
- Que l'objectif est de garantir cet aspect qualitatif du patrimoine bâti en aidant à la restauration des biens, par l'utilisation de matériaux adéquats et du savoir-faire des artisans ;
- Que le patrimoine existant peut ainsi être renouvelé de manière pérenne ;
- Qu'un règlement a été élaboré, permettant de définir les modalités de l'action (objectifs, conditions d'accès, procédure, subventions, commission façades) ;
- Que la Thelloise s'appuie sur l'expertise d'un architecte conseil du CAUE à travers une convention ;
- Qu'une commission façades est constituée afin de décider de l'attribution des subventions ;

- Que la composition de la commission Façades est déterminée comme suit :

Pôle structurant	Pôles secondaires	Pôle des communes rurales
Patrice GOUIN (Chambly) <i>Titulaire</i>	Guy LAFOREST (Villers Sous St Leu) <i>Titulaire</i>	Christine MARIENVAL (Ansacq) <i>Titulaire</i>
David LAZARUS (Chambly) <i>Suppléant</i>	Daniel VEREECKE (Ste Geneviève) <i>Titulaire</i>	Mickaël DEQUIN (Blaincourt-lès-Précy) <i>Titulaire</i>
	Philippe MARECHAL (Balagny sur Thérain) <i>Suppléant</i>	Christelle GAUVIN (Mello) <i>Titulaire</i>
	Caroline BILL (Neuilly-en-Thelle) <i>Suppléante</i>	Alain ARNOLD (Montreuil sur Thérain) <i>Suppléant</i>
		Patrice CRÉPY (Angy) <i>Suppléant</i>
		Bruno CALEIRO (Puisseux le Hauberger) <i>Suppléant</i>

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE, AVEC UNE ABSTENTION DE M. CHATIN,**

- **VALIDE** le règlement de l'«Opération façades» ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention avec le CAUE ;
- **CONSTITUE** la commission façades.

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20250710-100725-DC-81-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2025
Affichage : 16/07/2025

Signé électroniquement le 13/07/2025,
par DESLIENS Pierre, Président.



Le secrétaire de séance,

Jean-Marie NIGAY



Le Président

Pierre DESLIENS